



PAR COURRIEL

Le 31 mai 2021

N/Réf.: 20953

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

,

En réponse à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 30 avril 2021, visant à obtenir des statistiques en lien avec le Programme de l'expérience québécoise pour les années 2017 à 2021, nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère.

À cet égard, notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi (en annexe), l'accès à certains renseignements vous est refusé.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection des
renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

Article 53 Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

DATE :	Le 7 mai 2021	Fiche d'information
OBJET :	Mandat n° 20953	
DESTINATAIRE :	Service d'Accès à l'information et gestion des plaintes	
	CSQ reçues via le Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	

Contexte :

Pour chacune des années 2017-2018-2019-2020-2021, le nombre total de demandes de CSQ reçues via le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), ventilé pour chacun des volets du PEQ et ventilé comme suit :

- combien ont été acceptées sur dossier
- combien ont été refusées sur dossier
- combien ont été acceptées après entrevues
- combien ont été refusées après entrevues

Le tout soit aussi ventilé par pays de provenance des individus qui déposent la demande.

Note: L'ensemble des demandes sont examinées dans le cadre d'un processus qui peut inclure une entrevue, à la discrétion des personnes qui les examinent. Il n'existe pas, dans la Loi sur l'immigration au Québec, de décisions spécifiques à un processus qui comprend une entrevue. En somme, les décisions d'acceptation et de refus existent mais l'acceptation sur dossier ou après entrevue ou le refus sur dossier ou après entrevue n'existent pas comme décisions.

Réponses :

Tableau 1: Nombre de demandes du PEQ reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de réception

Catégorie d'immigration	Année de réception du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
PEQ Étudiants	4 617	5 133	5 634	7 759	1 619
PEQ Travailleurs	3 206	4 454	7 631	7 880	2 129
PEQ Non disponible	37	31	49	88	38
Total	7 860	9 618	13 314	15 727	3 786

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source : Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Tableau 2: Nombre de demandes du PEQ reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de réception et par pays de dernière résidence (20 principaux)

Pays de dernière résidence	Année de réception du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
France	3 219	4 052	5 795	5 552	1 279
Maroc	453	439	658	1 115	290
Canada	628	944	1 361	1 423	258
Tunisie	360	383	589	984	246
Brésil	138	246	459	589	151
Algérie	238	289	455	902	127
Chine	391	414	484	439	93
Colombie	44	58	116	251	84
Sénégal	152	165	170	254	80
Cameroun	214	214	255	335	76
Côte d'Ivoire	104	144	178	183	47
Iran	88	76	78	147	45
États-Unis	110	150	148	169	41
Mexique	60	71	77	134	38
Belgique	72	112	132	145	30
Haïti	52	67	100	124	30
Maurice	15	25	110	94	27
Bénin	57	49	78	101	18
Liban	54	51	66	106	18
Corée du Sud	89	62	82	136	10
Autre Pays	1 322	1 607	1 923	2 544	798
Total	7 860	9 618	13 314	15 727	3 786

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source : Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Tableau 3: Nombre de demandes acceptées dans le PEQ, reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de complétion

Catégorie d'immigration	Année de complétion du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
PEQ Étudiants	3 402	3 954	3 561	5 834	2 680
PEQ Travailleurs	2 465	3 411	5 993	4 783	3 141
PEQ Non disponible	-	-	7	-	-
Total	5 868	7 366	9 561	10 620	5 824

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source : Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Donnée masquée pour préserver la confidentialité, le nombre étant inférieur à 5: (-)

Tableau 4: Nombre de demandes acceptées dans le PEQ, reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de complétion et par pays de dernière résidence (20 principaux)

Pays de dernière résidence	Année de complétion du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
France	2 876	3 645	5 038	4 353	2 487
Chine	280	452	601	987	290
Maroc	368	416	461	849	485
Tunisie	315	317	429	650	450
Algérie	218	262	313	673	340
Brésil	104	213	371	412	273
Cameroun	176	203	220	255	143
Sénégal	128	126	138	159	102
Côte d'Ivoire	81	119	136	141	74
Colombie	37	51	82	142	124
Belgique	57	88	123	91	56
États-Unis	70	95	104	90	42
Iran	72	55	61	94	63
Bénin	62	64	68	83	49
Haïti	45	56	73	95	57
Mexique	39	60	59	82	59
Corée du Sud	54	37	51	124	29
Burkina Faso	51	57	54	82	35
Inde	62	81	57	52	21
Liban	53	48	48	72	47
Autre pays	720	921	1 074	1 134	598
Total	5 868	7 366	9 561	10 620	5 824

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source : Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Tableau 5: Nombre de demandes refusées dans le PEQ, reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de complétion

Catégorie d'immigration	Année de complétion du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
PEQ Étudiants	150	449	204	57	37
PEQ Travailleurs	149	119	167	111	18
PEQ Non disponible	-	-	-	-	-
Total	299	569	373	168	55

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source: Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Donnée masquée pour préserver la confidentialité, le nombre étant inférieur à 5: (-)

Tableau 6: Nombre de demandes refusées dans le PEQ, reçues entre 2017 et 2021*, ventilé par année de complétion et par pays de dernière résidence (20 principaux)

Pays de dernière résidence	Année de complétion du dossier				
	2017	2018	2019	2020	2021*
Chine	50	230	75	28	14
France	98	59	105	57	10
Inde	8	39	9	6	-
Corée du Sud	7	33	17	-	-
Cameroun	14	9	12	6	-
Maroc	15		10		6
Iran	-	24	8	-	-
Brésil		7	12	7	-
Tunisie	6	6	7		-
Algérie	-	8	6	6	-
États-Unis	6	10	6	-	-
Sénégal		7	6		-
Vietnam		8	8	-	-
Côte d'Ivoire	6	-	-		-
Bénin	-	-	8	-	-
Colombie	-	6		-	-
Haïti	-	-	-	-	-
Égypte	-	7	7	-	-
Venezuela	-	7	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-
Autre Pays	52	92	61	26	12
Total	299	569	373	168	55

* Couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

Source : Tableau croisé dynamique de la direction de l'information de gestion

Données préliminaires extraites le 6 avril 2021

Donnée masquée pour préserver la confidentialité, le nombre étant inférieur à 5: (-)